



Traité Baba Metsia

Michna 4 - Chapitre 1

רָאָה אֶת הַמְצִיָּאָה וְנָפַל לוֹ עָלֶיהָ,
וְבָא אַחֵר וְהִתְזִיק בָּהּ,
זֶה שֶׁהִתְזִיק בָּהּ זָכָה בָּהּ.
רָאָה אוֹתָן רְצִים אַחֵר הַמְצִיָּאָה,
אַחֵר צָבִי שָׁבוֹר,
אַחֵר גִּנְזָלוֹת שֶׁלֹּא פָּרְחוּ, וְאָמַר:
"זָכַת לִי שְׂדֵי",
זָכַת לוֹ.
הָיָה צָבִי רֹץ בְּדֶרֶכוֹ,
אוֹ שֶׁהָיוּ גִנְזָלוֹת מִפְּרִיחִים, וְאָמַר:
"זָכַת לִי שְׂדֵי",
לֹא אָמַר כָּלֹאם.

Celui qui voit une trouvaille et tombe dessus, puis qu'un autre vient et s'en saisit, c'est [ce dernier] qui l'a saisie, qu'il l'a acquise.

Celui qui voit [deux personnes] en train de courir [dans son champ] après une trouvaille inerte, après un cerf qui boite ou après des oisillons qui ne peuvent vole, puis qui dirait : « Que mon champ me les fasse acquérir » ; ce dernier les lui aura fait acquérir.

[Par contre, s'il s'agit] d'un cerf qui peut courir normalement, ou d'oisillons qui peuvent voler, puis qu'il aurait dit : « Que mon champ me les fasse acquérir », ce qu'il a dit ne vaut rien !



La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions